



LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Savoie – 7 894 habitants

RECRUTE

Un(e) agent d'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France. Placé sous l'autorité du responsable opérationnel de l'unité technique eau-assainissement ou de son adjoint, l'agent assure l'exploitation des ouvrages et réseaux d'eau potable et d'assainissement. Il est également titulaire des fonctions de releveur.

MISSIONS PRINCIPALES

- Intervention dans les activités du service de l'eau et de l'assainissement, du SAAEMM et sur les réseaux du SIA.
- Maintenance et l'entretien des ouvrages et robinetterie d'eau et d'assainissement :
 - Entretien courant des équipements, petites réparations,
 - Entretien des réseaux d'eau et d'assainissement,
 - Détection des fuites et obstructions,
 - Branchements particuliers,
 - Travaux de maçonnerie, remise à niveaux de tampons, bouches à clefs...
 - Désinfection et nettoyage des ouvrages d'eau potable,
 - Entretien des périmètres de protection.
- Contrôle de la sécurité et de la salubrité.
- Participation à l'étude des projets de transformation ou de modernisation des équipements et au contrôle des travaux correspondant.
- Suivi et le travail journalier de gestion des abonnés (coupures, résiliation...).

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Lire et comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne de sécurité, des résultats d'analyse.
- Connaissance de l'outil informatique (télégestion et progiciel de traitement des abonnés de l'eau).
- Détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine.
- Prendre l'initiative d'une intervention de 1er degré à titre préventif ou curatif.
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle le recours à un supérieur hiérarchique est indispensable.
- Appliquer les règles de sécurité du travail.
- Rendre compte de son activité.
- Obligation de résultats qualitatifs.
- Esprit d'initiative.
- Sens du travail en équipe.
- Aptitude à communiquer de manière contrôlée avec le public (politesse, neutralité, bon comportement), les abonnés et les entreprises.
- Relations avec les autres services.

Conditions particulières d'exercice du métier :

- *Emploi du temps : 8h à 12h et 13h30 à 17h,*
- *Horaires modulables selon les besoins du service,*
- *Travail à l'extérieur tous temps,*
- *Poste soumis aux astreintes,*
- *Renfort dans un autre service du Centre Technique Municipal en cas de besoin.*

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.



STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Agent de la fonction publique territoriale grade d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2e classe ou adjoint technique principal de 1ère classe,
- Poste à temps complet à pourvoir à partir du 1^{er} juillet 2023.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance.

Renseignements : Mme BERNIER Lisa, Responsable du service de l'eau, assainissement et environnement - Tél. 04.79.64.42.99

Adresser lettre de candidature + CV à :

Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

Mél. angele.debon@saintjeandemaurienne.fr / Avant le **30 avril 2023**